

MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉVERIN

Saint-Séverin, le 5 février 2026

À tous les membres du Conseil de la Municipalité de la paroisse de Saint-Séverin,

Prenez avis, par la présente, qu'aura lieu le **LUNDI 09 FÉVRIER 2026 à compter de dix-neuf trente (19h30) la session régulière** au Centre administratif municipal situé au 1986, place du Centre à Saint-Séverin, afin de prendre en considération les sujets mentionnés au présent avis.

Stéphane Goulet
Directeur général

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la session régulière du 12 janvier 2026;
4. Adoption des comptes;
5. Dépôt de la correspondance;
 - Finance Québec;
 - Réception d'un montant de 11698\$ en compensation de tenant lieu de taxes 2025;
 - École secondaire Paul Le Jeune, remerciements pour notre commandite;
6. Acceptation soumission jardinières des serres du domaine des pointes au montant de 2370.00 plus taxes;
7. Résolution Adoption du budget 2026 de la Régie des incendies du centre Mékinac à la suite de la révision de notre quotepart;
8. Résolution; Appui municipal au mouvement de grève Le communautaire À boutte;
9. Résolution; Responsabilités des fournisseurs pour garantir la sécurité des communications en cas de crise;
10. Résolution : Modification des enveloppes budgétaires des subventions relatives au transport collectif- prise de position par le conseil :
11. Résolution : Refus de la demande de modification du tracé demandé par le club de VTT Mauricie.
12. Varia;
13. Tour de table;
14. Questions de l'assemblée;
15. Levée de la séance.